

## AVIS PUBLIC

### **Demande d'autorisation de démolition 3650, montée Saint-Hubert (arrondissement de Saint-Hubert)**

AVIS est par les présentes donné de ce qui suit :

1. Le comité d'étude des demandes de démolition d'immeubles statuera sur une demande d'autorisation de démolition de l'immeuble situé au 3650, montée Saint-Hubert (arrondissement de Saint-Hubert).
2. Tous les plans et documents relatifs à ce projet sont disponibles pour consultation sur <https://www2.longueuil.quebec/avis>.
3. Toute personne souhaitant s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis, soit jusqu'au **24 octobre 2022**, 23 h 59, faire connaître par écrit son opposition motivée à la greffière à l'adresse courriel [greffe.CD@longueuil.quebec](mailto:greffe.CD@longueuil.quebec).
4. Le comité d'étude des demandes de démolition statuera sur ladite demande à sa séance du **27 octobre 2022, à 13 h 30**, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Longueuil, 4250, chemin de la Savane, Longueuil. Tout intéressé peut se faire entendre par le comité relativement à cette demande à ladite séance.

Longueuil, le 14 octobre 2022.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Sophie Deslauriers".

Sophie Deslauriers, avocate  
Directrice du greffe et greffière